



Etaients présents : André DUJOLS, Michel FABRE, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, François LACHAZE, Martial MEYDIEU, Marc BENECH, Jean-Christophe BORNE, Véronique CHABEAUD, Louis CHAMBON, Jacques CHASSAGNE, Michel CONSTANT, Colette DAUZET, Henri DIDELOT, Jean-Marie FABRE, Jean-Pierre FRUQUIERES, Jacques KLEM, Abel LAPEYRE, Jean-Louis LAYAC, Michel LESPINE, Christian LUSSERT, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL, Monique VIOSSANGE, Michelle CHASTAN, Laurent GENEIX, Adrien ARVIS

Excusés : Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, Patrice FALIES, Christian LAFARGE, Elda CAUDA, Michel CHAMPS, Jean-Louis DAPON, André DAYRAL, Emmanuel FONROUGE, Christian FOURNIER, Marie-Lyse DUNION, Dominique REMY, Jean RODDE, Claude VERDIER

Représentés: Jean-Louis FRAYSSE par Colette DAUZET, Isabelle GARRELON par André DUJOLS, Jean LOUISFERT par Bruno FAURE, Jean-Bernard PASSENAUD par François LACHAZE

Ordre du Jour

- Dossiers intercommunaux
- Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales
- Modification statutaire
- Questions diverses

1. Dossiers Intercommunaux

Le Président présente l'état d'avancement des projets intercommunaux avec notamment les chantiers en cours :

- Hôtel d'entreprises : livraison au 31 juillet 2018
- Brasserie : atelier relais : début de production hiver 2018
- Col de Légal : livraison prévisionnelle: mai 2018
- Canyoning : Travaux d'aménagement de 4 canyons
- MAA de St Cernin : début des travaux automne 2018
- Equipement sportif de St Cernin : consultation rentrée 2018
- TEPCV
 - o Mise en place d'une action pédagogique vers les scolaires
 - o Bio-GNV: production courant été, arrivée du 1^{er} camion

- Action composteurs
- Arrivées des VTT électriques
- Broyeurs mis en place dans les déchetteries
- Aires de covoiturage (panneautage en cours)
- Borne de recharge électrique : pose rentrée 2018

D'autre part, il fait un bilan des travaux de mutualisation en cours :

- RDDECI
- Contrat de développement
 - Région
 - Contrat de Ruralité
- Nouvelles Propositions de prestations:
 - Fauche des bas côtés
 - Désherbeur eau chaude
 - Broyeur
 -

Enfin dans le cadre des travaux de mutualisation, un point sur le transfert de compétence Assainissement est réalisé :

- le cabinet réalise une simulation du transfert de charges commune par commune mais est dans l'attente de documents actualisés (conventions, avenants n°1, délibérations désignant CLECT, et des données budgétaires sollicitées)

Prochaines étapes :

- Signature des PV de transfert et des annexes notamment budgétaires (transmises par la trésorerie)
- Première réunion de la CLECT prévu en septembre 2018
- Validation du transfert de charge prévu début octobre 2018
- Concomitamment, après réception des conventions et avenants les calculs de reversement seront réalisés ainsi que les transferts des contrats en cours.

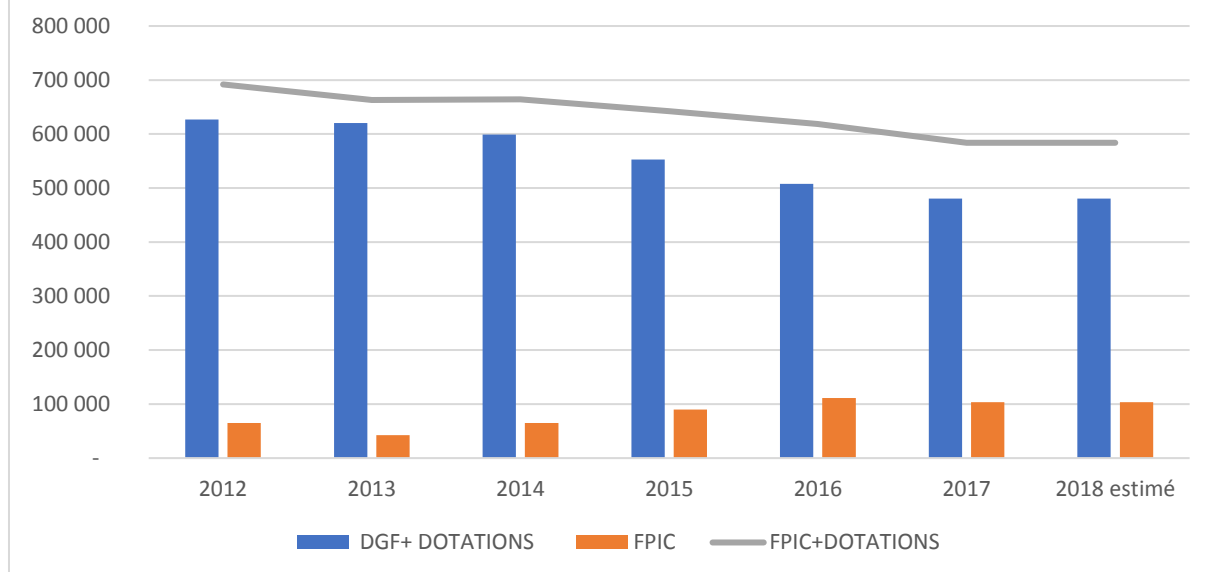
2. Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

Le Président rappelle que le FPIC est un outil de péréquation horizontale créé en 2012 par le gouvernement FILLON.

Depuis, sa création, la Communauté de Communes du Pays de Salers et ses communes en sont bénéficiaires. S'il était initialement prévu une évolution positive très significative jusqu'en 2017, les montants sont finalement revus à la baisse depuis deux années consécutives.

Le Président rappelle que dans le même temps les dotations de l'Etat subissent une érosion très importante depuis 6 ans.

Evolution dotations corrélées au FPIC



Nom Communes	Création en 2012	Droit commun 2013	Droit commun 2014	Droit commun 2015	Droit commun 2016	Droit commun 2017	Droit commun 2018
ALLY		7 977	11474	14 659	17 607	16 320	16 197
ANGLARDS DE SALERS		10 040	14427	20 137	23 910	22 321	21 995
BARRIAC LES BOSQUETS		2 085	2940	4 245	4 623	3 878	3 555
BRAGEAC		659	885	1 214	1 480	1 390	1 487
CHAUSSENAC		2 578	3767	5 142	6 317	5 926	5 775
ESCORAILLES		670	1011	1 452	1 802	1 723	1 805
LE FALGOUX		2 071	2950	4 256	5 112	4 888	4 835
LE FAU		583	829	1 185	1 460	1 417	1 469
FONTANGES		3 102	4542	6 258	7 505	7 459	7 257
FREIX ANGLARDS		1 920	2961	4 222	5 008	4 771	5 070
GIRGOLS		935	1255	1 701	2 086	2 124	2 075
PLEAUX		16 857	24094	33 971	41 200	38 926	38 162
ST BONNET DE SALERS		3 002	4193	5 800	6 884	6 354	6 027
ST CERNIN		11 607	16806	24 256	29 588	26 975	26 336
ST CHAMANT		4 122	5588	7 494	8 806	8 590	8 783
ST CIRGUES DE MALBERT		2 795	4206	6 049	7 562	7 412	7 426
STE EULALIE		2 472	3606	4 917	5 852	5 505	5 444
ST ILLIDE		8 197	10821	14 757	17 897	16 944	17 041
ST MARTIN CES		1 636	2402	3 224	3 705	3 418	3 406
ST MARTIN VX		7 947	10945	15 022	17 882	17 437	16 234
ST PAUL DE SALERS		1 280	1823	2 519	3 043	2 809	2 785
ST PROJET DE SALERS		1 201	1696	2 269	2 837	2 767	2 931
ST VINCENT DE SALERS		1 188	1722	2 466	3 035	2 798	2 780
SALERS		3 301	4636	6 242	7 842	7 119	7 051
TOURNEMIRE		1 728	2372	3 258	3 787	3 419	3 351
LE VAULMIER		1 006	1446	1 957	2 396	2 516	2 614
BESSE		1 493	2084	2 937	3 374	3 260	3 218
CC PAYS DE SALERS	64828	42 379	64831	89 663	111 071	103 224	100 816
TOTAL	64828	144 831	210 312	291 272	353 671	331 690	325 925

→ Le Président propose que soit conservée la répartition de droit commun comme cela est le cas depuis 2013 (pas de délibération nécessaire).

3. Modification statutaire (DECC 2018 041)

Le Président rappelle aux élus que la Communauté de Communes du Pays de Salers doit mettre en conformité ses statuts avec la loi NOTRe. Dans ce cadre, il fait lecture des statuts modifiés (annexés à la délibération). Il précise que ces modifications impactent l'article :

- *Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, sont d'intérêt communautaire :*
 - o *L'espace scénographique dénommé : Maison de la Salers à St Bonnet de Salers*
 - o *Le centre d'activités du Col de Légal : ski de fond, raquettes, biathlon, randonnée, VTT...*
 - o *Le site du stade du Moulin à Vent de St Cernin : construction d'une salle de réception, tribune et vestiaires*
 - o *Le site de l'Autocross de St Martin Valmeroux (ajout objet de la présente délibération)*

➔ Les élus valident à l'unanimité la modification statutaire proposée.

4. Questions diverses

a. DM BUDGET GENERAL (DECC 2018 040)

➔ Les élus valident à l'unanimité la décision modificative du budget suivante :

- Dépenses d'investissement:
 - Opération 17: Parc d'activités: autocross : art 2315: + 8500€
 - Opération 61: Matériel DV Bas côtés : art 21571: +2000€